Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 4 mouharem 1441
3 septembre 2019

N° 86

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés anonymes **3202**
Autres sociétés **3202**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3202**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **3206**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **3210**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3211**
Avis aux créanciers **3214**
Convocations
Sociétés anonymes **3215**
Divers
Avis au public **3219**
Rectificatifs **3220**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la Société Nationale Immobilière de Tunisie **3221**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés anonymes

Constitution d'une société anonyme

Dénomination : Attila Tel

Forme juridique : Société anonyme

Capital social : 5 000 DT

Siège social : Bureau k3.6 immeuble ksour Nasr 2 Tunisie

Objet social : Activités informatiques

Durée : 99 ans

Projet de statuts déposé auprès du registre national des entreprises le 30 juillet 2019 sous le n°AN03132019

Nombre d'action à souscrire en numéraire : 5 000

Somme immédiatement exigible en numéraire : 5 000 DT valeur nominale de l'action : 1 DT

Délai de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente notice au Jort, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

les fonds seront déposés au compte indisponible ouvert auprès de la «Attijari Bank» n° 04011082005832168840.

2019402952SANB1

Autres sociétés

Constitution d'un groupement de développement dans le domaine de l'agriculture et de pêche

Dénomination : EL Hara Sidi Dhaouadi

Siège social : EL hara GhélaLa Bizerte

Zone d'intervention : hinchir EL hara, jraidia et Ksour dhouawda délégation de Ghézala par récépissé délivré par le gouverneur de Bizerte en date du 30 avril 2019 sous le numéro d'ordre 175

Il est constitué un groupement de développement dans le domaine de l'agriculture et de pêche

Président : Ahmed dhaouadi

Trésorier : Alala dhaouadi

Objectif : la protection des ressources naturelles, la rationalisation de leur utilisation et l'entretien

-Doter les zones d'intervention des équipements

-Relier la coopération dans le domaine de l'agriculture nationale et à l'étranger

2019W00247SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'information

Augmentation de capital

«DEEPERA SOLUTIONS »

Société Anonyme

Au Capital de 5.000 Dinars

Siège Social : résidence océane, N° A46, centre urbain nord

Identifiant unique : 1619698P

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16/08/2019 dont une copie a été déposée au tribunal de première instance de Tunis sous le n° AC011482019 le 26/08/2019 , il a été décidé d'augmenter le capital de la société de cent mille (100.000) Dinars pour le porter de cinq mille (5.000) dinars à cent cinq mille (105.000) dinars par l'émission de deux cent cinq (205) actions de cinq (5) dinars chacune avec une prime d'émission totale de quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent soixante-quinze (98.975) dinars à souscrire en numéraire.

La libération des actions souscrites en numéraire sera effectuée dans le compte indisponible ouvert auprès de la banque nationale agricole «agence centre urbain nord » sous le numéro 03029159032100008224.

Les souscriptions des actions seront effectuées pendant un délai de quinze (15) jours à compter de la parution de la présente notice au jort avec possibilité de clôture anticipée.

2019R02089SANB2

Notice

Augmentation du capital en numéraire de 127 150 000 à 134 650 000 de dinars

Société des stations thermales et des eaux Minérales sostem

Société anonyme au capital de 127.150.000 dinars

R.N.E : 0006186D,

Siège social 5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS, RP-B.P. 1340

M.F 6186D/A/M/000

Suivant le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 août 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau TUNIS le 22 août 2019, sous le numéro 19505065 quittance N° 6273 et dont 1 copie a été déposée auprès de l'RNE de 1ère instance de Tunis le numéro AC 011232019 les actionnaires de la société SOSTEM ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de sept millions cinq cent milles dinars (7.500.000 DT) pour le porter de 127 150 000DT à 134 650 000DT réalisable comme suit:

• Emission en numéraire : de 1.500.000 actions nouvelle à souscrire en numéraire et émises au nominal soit 5 dinars par action.

• Exercice du droit préférentiel de souscription : La souscription aux actions nouvelles émises en numéraire est réservée aux détenteurs des actions anciennes tant à titre irréductible à raison 150actions nouvelles pour 2543 actions anciennes qu'à titre réductible.

• Les actionnaires pourront exercer leur droit à titre irréductible dans les 15 jours de la date de publication de la présente notice au Jort et à titre réductible dans un délai de trois jours ouvrables à partir de la clôture de la souscription à titre irréductible.

• Libération : Les actions sont à libérer intégralement à la souscription.

• La jouissance des actions nouvelles souscrites : les 1.500. 000 actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir du 1er janvier 2020.

• Le lieu de souscription et de versements : les souscriptions seront reçues sans frais aux bureaux de la SOSTEM au 5, boulevard de la terre 1082 centre urbain nord

• Les fonds seront déposés dans un compte indisponible ouvert auprès de la Banque de Tunisie sous le Numéro 05 039 0001070870730 02

2019R02091SANB2

Nomination d'un nouveau président directeur général de la S.T.S

Société anonyme

Capital social : 400mille dinars

Siège social : Avenue Léopold Senghor Sousse

RC : B187451996

MF : 0004698Q

En vertu du procès verbal de la réunion du conseil d'administration de la STS en date du 30 Juillet 2019 enregistré à la recette des finances rue de l'indépendance de Sousse en date de 31 Juillet 2019 sous le numéro 19702424 reçu numéro 42794 dont deux exemplaires déposés au greffe de tribunal de première instance de Sousse dossier n° 201939490 date de dépôt 14/8/2019 il a été décidé de nommer Mr Hichem Assas Président Directeur Général de la STS avec tous les pouvoirs.

2019S00987SANB2

LES CARRIERES « L'ESSOR »

SA, 84, rue 8 600 Z I La Charguia I 2035 Tunis

MF : 18977S

Aux termes du PV de la réunion du conseil d'administration tenue le 11 mai 2011 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau à Tunis le 16 juin 2011 sous le n°11805883, quittance 7170, il a été décidé de nommer Monsieur Nouri Chaabane comme président directeur général de la société et ce durant son mandat d'administrateur en lui attribuant les pleins pouvoirs.

Le dépôt a été déposé au greffe du tribunal de 1er instance de Tunis le 18 juin 2019 sous le n°D 1177897.

2019X01094SANB2

Société des industries diverses «S.I.D»

Société S.A au capital de 500.000 dinars

divisés en 25000 actions nominatives de vingt dinars chacune entièrement libérées

Siège social : Route de Gabés Km 8 Sfax

Matricule CNSS n° : 039472/90

Matricule fiscal n° : 004014Z/A/M/000

En vertu de procès verbal du conseil d'administration de la société des industries diverses «S.I.D» en date du 20 août 2019 enregistré à Sfax le 26 août 2019 quittance n° M0033445 enregistrement n° 19700880 Monsieur Tijani Ali ben Abid a été nommé président directeur général de la société des industries diverses «S.I.D» qui accepte et ce pour la durée de 3 ans.

2019X01103SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital social Tunisie Clearing

S.A au capital de 7 860 000 Dinars

Registre de commerce : B 16378 1996

Matricule fiscal : 433 537/LAM/000

Siège Social : 5 rue du Yen, Les jardins du Lac II - 1053 Les Berges du Lac Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de Tunisie Clearing en date du jeudi 13 juin 2019, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés au siège de l'API le 18 juin 2019, sous le n°19503693 quittance n°M004644, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises de Tunis le 19 juin 2019 sous le n°AC011002019, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société de 1140 000 Dinars pour le porter de 7 860 000 Dinars à 9 000 000 Dinars.

Modalités de l'augmentation :

Cette augmentation de capital est réalisée par la création de 228 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire au prix d'émission égal au nominal, soit 5 dinars l'action.

Deux originaux des documents, ci-après énumérés ont été déposés au centre national du registre des entreprises de Tunis le 07 août 2019 sous le n° 201938802.

1. Le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2019,

2. La déclaration de souscription et de versement en date du 07/08/2019 enregistrée le même jour à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés au siège de l'API sous le n°19804801 Quittance n°5937.

3. La liste des souscripteurs et des versements enregistrés le 07/08/2019 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis sous le n°19804799 Quittance n°5936.

Jouissance des actions Nouvelles :

Les actions nouvelles souscrites porteront jouissance à compter du 1er janvier 2019.

En conséquence le paragraphe 1 de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

« Le capital social est fixé à la somme de neuf millions dinars (9 000 000 Dinars) divisé en 1 800 000 actions de cinq dinars (5 Dinars) chacune entièrement libérées».

2019402925SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital de 60.319.165 dt à 65 345 762 dt

Société D'ARTICLES HYGIENIQUES «SAH »

Société Anonyme

Au capital de 65 345 762 dt

Siège social : 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1- 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique : 492586 Z/A/M/000

CNSS : 50/187163

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26/4/2019, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés le 29/4/2019 sous le n° 19502628, quittance n°3359, le capital social a été augmenté de la somme de 5 026 597 dinars majoré d'une prime d'émission de 45 239 373 dinars (à raison de 9dt par action), pour le porter de 60319 165 dinars, à 65 345 762 dinars et ce par l'émission de 5 026 597 actions nouvelles de un (01) dinar chacune.

Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26/04/2019, a été déposé au registre national des entreprises en date 13/5/2019 sous le n°AC01732019.

Suite à la réalisation de l'augmentation du capital, l'article 6 des statuts est modifié comme suit :

«Le capital social est fixé à soixante cinq millions trois cent quarante-cinq Mille sept cent soixante et deux (65 345762) dinars divisé en soixante cinq millions trois cent quarante cinq Mille sept cent soixante et deux (65345762) actions de un (01) dinar chacune, numérotées de 1 à (65 345762), souscrites en numéraire et libérées en totalité».

2019402932SANB2

Polyclinique du Lac - SA

Société anonyme

Au capital de 28.380.000 dt

Siège social : Rue du Lac de Constance les Berges du lac - 1053

Matricule fiscal : 0496701A/A/M/000

Registre du commerce : B185311996

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25/6/2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés 1er bureau Tunis le 28/6/2019 sous le n°19704690 quittance n°M073185, du procès verbal du conseil d'administration du 28/6/2019 sous le n°19704961 quittance n°M075853 du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25/6/2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés 1er bureau Tunis le 28/6/2019 sous le 10/7/2019 n°19704691 quittance n° M073192 et suivant acte S.S.P enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés 1er bureau de Tunis le 2/7/2019 sous le n°19704760 quittance n°M074174 dont deux exemplaires de chaque PV ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n°D201935945 le 24/7/2019, Il a été décidé :

1) D'élire cinq nouveaux membres du conseil d'administration dont ci-après les noms et prénoms pour le mandat de 2019-2020-2021 :

1- Administrateur actionnaire : M. Letaief Fethi.

2- Administrateur actionnaire : M. Bellil Hichem.

3- Administrateur actionnaire : M. Ouakdi Mounir.

4- Administrateur actionnaire : M. Chettaoui Rafik.

5- Administrateur actionnaire : M. Jouini Mohamed.

II) De désigner le cabinet BDO Tunisie représenté par M. Mohamed Derbel en tant que commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2019-2020-2021.

III) D'élire Monsieur Fethi Letaief pour le mandat de 2019-2020-2021 au poste de président du conseil d'administration pour la période de son mandat en tant que membre du conseil d'administration.

IV) De nommer Monsieur Saadi Dakhlia au poste de directeur Médical de la Polyclinique les Berges du Lac pour la période de son mandat.

V) De nommer Madame Safa Becheikh au poste de Directeur Médical de la clinique cardiovasculaire et général du Lac pour la période de son mandat.

VI) Démission du directeur général Mr Salem Ben Cheikh et nomination de Mr Mohamed Sami Ayadi directeur général.

VII) De donner, à partir du 15 Juillet 2019 à Dr. Fethi Letaief et Mr Mourad Ghouili conjointement avec M. Mohamed Sami Ayadi le pouvoir de signature auprès des banques des documents en relation avec la Polyclinique du Lac et notamment les documents de paiement.

VIII) L'article 8 des statuts a été abrogé et remplacé par l'article 8 nouveau.

IX) Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

2019402936SANB2

Notice d'augmentation du capital en numéraires

Société Lumière Logistique

Société anonyme

Siège social : 1, rue du Lac Toba - 1053 Les Berges du Lac - Tunis Identifiant unique n° 1259089P

En application des dispositions de l'article 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance du public qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 24 août 2019, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 29 août 2019, sous le n°19505206, quittance n°M006439, dont une copie a été déposée au Centre National du registre des entreprises en date du 30 août 2019, sous le n°AC011502019, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de 3.000.000 dinars à

30.000.000 dinars en numéraires et de supprimer le droit préférentiel de souscription et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci-après:

• Objet social :

1· Services logistiques y compris les opérations relatives au groupement, au stockage et à la livraison de marchandises, ainsi que toutes les activités se rapportant au transport, au changement, au déchargement, à l'emballage, au montage, au contrôle de la qualité et au suivi de la clientèle :

2· Le transport routier de marchandises pour le compte d'autrui.

• Durée : 99 années.

• Montant de l'augmentation en numéraires; 27.000.000 dinars.

• Nombre d'actions à souscrire en numéraires : 2.700.000 actions à souscrire en totalité et à libérer du quart au moins lors de la souscription.

• Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

• Délai de souscription : Délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

• Avantages particuliers : Aucun

• Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation : aucun changement par rapport aux statuts.

• Modalités de convocation de l'assemblée générale; suivant les conditions légales.

• Dépôt des fonds : Auprès de la Banque de l'habitat, agence internationale, compte n°14207207300700520252.

2019402948SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société SAWARBY SARL

Au capital de 2.000.000 dinars

Siège social : Immeuble Fujifilm centre Urbain Nord - Tunis

RC : B175241997

MF : 01294/K/A/M000

En vertu d'une AGE en date du 27 mars 2019, Enregistrée à la recette de Charguia, numéro d'enregistrement 19701809, quittance n°: M037727, déposés en deux exemplaires au C.N.R.E de Tunis le 30-07-2019 sous n°201936784 les associés décident de transférer le siège social de la société de l'immeuble Fujifilm centre Urbain Nord Tunis/ à l'Avenue 15 octobre 1961 Wardia VI Tunis.

2019R02094SRLB2

Société SACOPLAST - SARL

Au capital 859.000 dinars

Route Gabés km 5 Sfax

MF : 504278F/A/M/000

Suivant PV de l'AGE daté le 7 décembre 2018 enregistré à la recette d'enregistrement des contrats des sociétés le 20 décembre 2018 quittance n°M006872 enregistrement n°18806317 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Sfax le 28 janvier 2019 dépôt original D8596698 et dépôt de la demande n°20194226 il a été décidé le renouvellement du mandat du CAC Mr Mohamed Megudich pour les exercices 2016-2017-2018.

2019B00297SRLB2

Société auréole

SARL au capital de 10.000 dinars

Siège social : 14 rue de l'énergie solaire Cherguia 1 - 2035 - Tunis

Identifiant Unique : 1603588C

1. Suivant acte de cession de parts sociales En date de 03 juillet 20191 enregistré à la recette des finances Charguia le 04 juillet 2019, quittance n° 74761 enregistrement n° 9104098, dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises sous le numéro de dépôt de dossier 201935929, le 31 juillet 2019.

Cession de parts sociales, entre Monsieur Riadh Basmaji (40 parts) à madame Nawrez Malki pour 4 000 dinars.

2. Suivant acte de cession de parts sociales En date de 03 juillet 2019, enregistré à la recette des finances Charguia le 04 juillet 2019, quittance n° 74763, enregistrement n° 9104099, dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises sous le numéro de dépôt de dossier 201935929, le 31 juillet 2019.

Cession de parts sociales entre Monsieur Moncef Khalifa (15 parts) à

Madame Nawrez Malki pour 1 500 dinars.

3. Suivant assemblée générale extraordinaire en date de 03 juillet 2019, enregistrée à la recette des finances Charguia le 04 juillet 2019, quittance n° 74766, enregistrement n° 9104100, dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises sous le numéro de dépôt de dossier 201935929, le 31 juillet 2019.

• Autorisation de cession de parts sociales, entre Monsieur Moncef Khalifa à Madame Nawrez Malki.

• Autorisation de cession de parts sociales, entre Monsieur Riadh Basmaji à Madame Nawrez Malki.

• Transformation de la société en une société unipersonnelle à responsabilité limitée.

• Modifier les articles 1, 3, 6 et 7 des statuts.

2019402928SRLB2

FASHION MEDIETERIAN COMPANY

Société à responsabilité limitée

Capital : 19 000 dinars

Siège social : Rue Zoubeir Ibn Temime 2éme étage

Douar Hicher la Manouba

Matricule fiscal : 952830 CAM 000

Registre du commerce : B 2417822006

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire datée du 18 Mai 2019, enregistré à la recette des finances de Douar Hicher le 24 Mai 2019 , sous le numéro 19700824, quittance n°M028965, dont deux exemplaires ont été déposés :

- à la Présidence du gouvernement.

- Centre National du Registre des entreprises.

- le registre national des entreprises.

Le 30 Mai 2019 sous le n°201926569, lieu du dépôt : Manouba.

L'assemblée générale ordinaire a décidé l'approbation des états financiers de l'exercice 2018.

2019402941SRLB2

AUTRES SOCIETES

Changement d'adresse de l'entreprise

Raison sociale : Systra Tunisie

Nature : succursale

Adresse : 10 rue de Cordou Manar 1, 2092 Tunis

MF : 07971201H

Sous le procès-verbal des délibérations de la session plénière extraordinaire tenue le 03 Octobre 2018 et enregistré à la recette des finances de Manar le 5 Octobre 2018 sous le n°18701946, quittance n°M054025 et il a été déposé deux exemplaires au registre national des entreprises de Tunis en date du 22 Mars 2019 quittance n°2017F69803447, il a été décidé ce qui suit :

- Le changement de l'adresse de Systra Tunisie du n°3 bis impasse Virgile notre dame 1002 Tunis au n°10 Rue de Cordoue Manar 1, 2092 Tunis.

2019402935SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous- seing privé daté du 11 Avril 2019, enregistre à la recette des finances Rue Al mahatta le 11 Avril 2019 sous le n° 19202463 Sté RED CAR SARL dont le registre de commerce est de n°B0183182013 son gérant est Mohamed Rami Zidi titulaire de la CIN n° 07441849 a vendu à Salwa kaydi titulaire de la CIN07309077 tout le fonds de commerce exploité dans le local sis au 25 rue de Carthage, Tunis destiné comme un café de première catégorie.

Les oppositions doivent avoir lieu dans les vingt jours qui suivent la publication du présent avis au JORT entre les mains de l'acheteur sis au 23 rue de Carthage Tunis.

Le présent avis a été publié au journal Essahafa du 3/8/2019.

2019T01260FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances Nelson Mandela Tunis le 26/8/2019 quittance n°75044, n° d'enregistrement 19202239, la société BHZ-RESTAURATION -SARL- domiciliée à n°35 rue Abderrahman Ghériani Cité Olympique 1003 Cité El KHadhra matricule fiscal n°1336302G représentée par son gérant Hamdi Zahra titulaire de la CIN n°08320487, a vendu à la société LA BRISE DES VENTS-SARL- domiciliée à résidence Molka bureau n° 11 avenue de la bourse les berges du lac 1053 la Marsa, matricule fiscal n°1618718W représentée par sa gérante Ahlem Lamouchi titulaire de la CIN n°05660196, la totalité du fonds de commerce destiné à la restauration d'une superficie de 120m². Les oppositions doivent être présentées entre les mains de maître Mohamed Wassef Jlaiel, avocat demeurant au 6 rue de chypre Mutuelle ville 1082 Tunis dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cet avis au J.O.R.T. Le présent avis a été publié au journal Essabeh du 29/8/2019.

2019T01261FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente fait à Tunis le 8/8/2019 enregistré à la recette des finances Ettadhamen le 26/8/2019 sous le numéro19203064 quittance M090534 Mr Abderraouf El maki à Mr Tarek El Maki vend la totalité du fonds de commerce de boulangerie et pâtisserie, sise au 455 avenue Ibn khaldoun Ettadhamen Ariana.

Toute opposition doit se faire à l'adresse du fonds: n°455 avenue Ibn khaldoun Ettadhamen Ariana dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk et le quotidien du 30/8/2019.

2019T01262FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 19/08/2019 enregistré à la recette des finances à Zaouiet Sousse sous le n° 19200977 quittance n° M024540, Monsieur Mohamed Zaatir demeurant à 17 Rue 142 Oued kharoub Sousse, a vendu à Monsieur Nader Mtir demeurant à Cité Enouhoud Ouardanine Monastir, la totalité du fonds de commerce pour une activité de commerce, avec tous les éléments corporels et incorporels seulement sis à 1 Rue Habib Bourguiba Ksibet Sousse.

Les oppositions sur le règlement du prix de vente doivent être adressées au cabinet du Maître Hamdi Zouabi Bureau n° M 10 Imm les Arcades Av. Ibn el Jazzar Sousse dans un délai

de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 31/8/2019.

2019S00983FCCC2

Vente de fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté du 15/08/2019 enregistré la recette des finances de Sakiet Ezzit sous le n°19201556 reçu n° M056305, rédigé par Maître Mourad Ziadi L'avocat à Sfax , Monsieur Themeur Abdeljawed demeurant rue Habib Bourguiba prés de la pharmacie de nuit Skiet Ezzit Sfax, a vendu, à Madame Saida Makni titulaire de la carte d'identité nationale N°08812140 délivrée 27/05/2016 demeurant à cité Elbahri 2 rue 2006 Sfax, la totalité du fonds de commerce consistant en un restaurant objet du registre de commerce inscrit au tribunal de première instance de Sfax sous n° A08239662018 et matricule fiscal n°1532480W destiné au commerce et à la vente des sandwichs et tout produit similaire, exploité au local situé à la rue Habib Bourguiba prés de la pharmacie de nuit Sakiet Ezzit Sfax avec tous ses éléments matériels et moraux.

Toutes les oppositions seront reçues, dans le délai légal de 20 Jours à partir de cette publication, au bureau de Mourad Ziadi L'avocat à Sfax derneurant A 13 Avenue Farhat Hached Sfax. Dépassant ce délai, toutes les oppositions seront rejetées.

Attendu que cette vente est déjà déposée au local du fonds de commerce et publiée au journal « Echourouk » du 22/08/2019 page 11.

2019X01096FCCC2

Vente d'un fonds commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sakit Ezit à Sfax, le 23/08/2019 quittance M056968 enregistrement n° 19201582, Saida Makni titulaire de la CIN n°08812140, a cédé à Ameni Latay, la moitié du fonds de commerce consistant en un café «SOSTA» sis à route Monji Slim résidence Khadija Sakit Ezit à Sfax, avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont acceptées entre les mains du Maître Hassene Abid, Imm El Manar bloc C1er étage n°4 Sfax 3000, dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication.

Cet extrait a été publié au journal « Le Quotidien» du 27/08/2019.

2019X01100FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 05/08/2019 enregistré à la recette Gremda Sfax le 09/08/2019 n° 19201838 quittance M074437, Fatma Hmouda a vendu à Haitham Zarrouk Nafti le fonds de commerce sis à la route Gremda km 1 Sfax.

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au JORT à l'étude maître Habib Ben Romdhane sis à 61 Avenue Hédi Cheker Sfax.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Chourouk» et le «QUOTIDIEN» le 22/08/2019.

2019X01105FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé en date du 28/5/2018 et enregistré à la recette des finances à Ras Jebel le 26/6/2019 n° d'enregistrement 19200736 quittance n° M024195 Mr Moncef Jeni a acquis à Madame Faouzia Daffef la totalité du fonds de commerce lui appartenant avec tous ses éléments incorporels, marchandises et matériel sis à 19 rue Essabil Ras Jebel, l'adresse du fonds de commerce sus indiqué est élue pour recevoir les oppositions à partir de la date de la parution de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal « le Quotidien » du 17 août 2019.

2019W00248FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé en date du 19/8/2019 enregistré à Bizerte le 19/8/2019 sous quittance n°M071507 publié, au quotidien le 27 /8/2019.

Mr Sahli Walid titulaire de la carte d'identité n°08135926 sis Bire El Ramel Menzel Jemil Bizerte a vendu à Madame Sirine Ben Boujemaa Timoumi titulaire de la carte d'identité 08901018 sise à 22 cité ouvrières Jarzouna Bizerte la totalité du fonds de commerce lui appartenant sis rue la Goulette et rue Hbib Thamer numéro 10 Bizerte l'adresse du vendeur sise Bir Rmal Manzel Jemil Bizerte est élue pour recevoir les oppositions et ce durant les 20 jours débutant en date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2019W00249FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Ksar Helel le 16 août 2019 sous le numéro du reçu 54369 et le numéro d'enregistrement 19201406 madame Moufida Kooli a vendu à Amor Kooli la totalité de ses parts indivises lui appartenant dans le fonds de commerce exploité dans le local sis à la cité des commerçants Hssan Sassi numéro 60 Ksar Helel, les éventuelles oppositions s'effectuent de 20 jours dès la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains de Amor Kooli sis à la rue des œillets numéro 4 cette annonce a été publiée au journal le quotidien à la date du 27/08/2019.

2019P00331FCCC2

Vente de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 4/1/2018 enregistré à la recette

des finances cité Ettadhamen sous la quittance n° M 002458 du 8/1/2018 Monsieur Monsef Gabsi a vendu son fonds de commerce à usage de vente des produits électro- ménagèrs sis à la rue de bizerte Km 3.5 cité Elhouda – Ettadhamen Ariana à Monsieur Walid Bouzaiene .

Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds du commerce susmentionnée dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT sous peine de forclusion . .

Cet avis a été publié aux journaux quotidiens : La presse et « Essabeh »

2019402929FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S privé rédigé par maître Kefi Khemaies avocat a Kairouan enregistré à la recette des finances el mansoura à kairouan le 08-08-2019 n° de quittance M057699 n° d'enregistrement 19201886. Monsieur Alaya Ben Habib Mlayeh a vendu à Monsieur Mohamed Hédi Jdidi la totalité du fonds de commerce exploité dans tous commerce d'un café sise à rue sabra kairouan.

Toute opposition sur le prix se fera entre les mains de l'acheteur dans le lieu de fonds de commerce dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cette insertion au J.O.R.T.

Le présent extrait a paru aux quotidiens ECHOUROLK, LE QUOTIDIEN, le 17/08/2019).

2019402931FCCC2

Location gérance libre

Location

Mercure RETAIL TUNISIA

MF : 0381091 N/A/M000

CNSS : 20754562

Par acte sous seing privé en date du 22 mai 2017 enregistré à Boumhal à la recette des finances sous le numéro 17301288 quittance numéro M026320, "la compagnie de promotion immobilière et touristique" a donné en location à la société "Mercure Retail Tunisia", représentée par son gérant M. Mohamed Lassad Chelbi, la totalité du local n° MSE8 à usage de magasin de vente au détail des chaussures et d'articles de sport, sis au centre commercial

" Azur City" à la route nationale A1 (gouvernorat Ben Arous).

Cet article a été publié au journal "Le Quotidien" du 22 août 2019.

2019T01248FCCC3

Location

Mercure RETAIL TUNISIA

MF: 0381091 N/A/M000

CNSS:20754562

Par acte sous seing privé en date du 13 avril 2017 enregistré à Boumhal à la recette des finances sous le numéro 17300998 quittance numéro M020819, "la compagnie de promotion immobilière et touristique" a donné en location à la société "Mercure Retail Tunisia", représentée par son gérant M. Mohamed Lassad Chelbi, la totalité du local n° BTR1 à usage de magasin de vente au détail des chaussures de mode et accessoires, sis au centre commercial

« Azur City » à la route nationale A1 (gouvernorat ben Arous).

Cet article a été publié au journal "Le Quotidien" du 22 août 2019.

2019T01249FCCC3

Location

Mercure RETAIL TUNISIA

MF : 0381091 N/ A/M000

CNSS : 20754562

Par acte sous seing privé en date du 13 avril 2017 enregistré à Boumhal à la recette des finances sous le numéro 17300998 quittance numéro M020819, "la compagnie de promotion immobilière et touristique" a donné en location à la société "Mercure Retail Tunisia", représentée par son gérant M. Mohamed Lassad Chelbi, la totalité du local n° BTE20 à usage de magasin de vente au détail des chaussures et d'articles de sport, sis au centre commercial « Azur City» à la route nationale A1 (gouvernorat ben Arous).

Cet article a été publié au joumal "Le Quotidien" du 22 août 2019.

2019T01250FCCC3

Location

Mercure RETAIL TUNISIA,

MF : 0381091 N/A/M000

CNSS : 20754562

Par acte sous seing privé en date du 30 mai 2018 enregistré à El menzeh 9 à la recette des finances sous le numéro 18302004 quittance numéro 42182, la société "Le Progrès du commerce" a donné en location à la société "Mercure Retail Tunisia", représentée par son gérant M. Mohamed Lassaâd Chelbi, la totalité du local n° E1-03 d'une superficie de 187 m2 à usage de magasin de vente au détail de textile de mode, des chaussures et accessoires, sis au 1er étage au centre commercial « Manar City" à l'avenue Abdelaziz Al Saoud - Manar III à Tunis.

Cet article a été publié au journal "Le Quotidien" du 22 août 2019.

2019T01251FCCC3

Location

Mercure RETAIL TUNISIA

MF : 0381091 N/A/M000

CNSS :20754562

Par acte sous seing privé en date du 4 août 2017 enregistré à El menzeh 9 à la recette des finances sous le numéro 17302708 quittance numéro 55549, la société "le progrès du commerce" a donné en location à la société "mercure Retail Tunisia", représentée par Son gérant M. Mohamed Lassad Chelbi, la totalité du local n° S01 d'une superficie de 139 m2 à usage de magasin de vente au détail des chaussures de mode et accessoires, situé à l'entresol au centre commercial "Manar City" à l'avenue Abdelaziz Al-Saoud - Manar III à Tunis.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien" du 22 août 2019.

2019T01252FCCC3

Location

Mercure RETAIL TUNISIE

MF : 0381091 N/A/M000

CNSS : 20754562

Par acte sous seing privé en date du 4 août 2017 enregistré à El menzeh 9 à la recette des finances sous le numéro 17302708 quittance numéro 55549, la société "Le Progrès du Commerce" a donné en location à la société "Mercure Retail Tunisia", représentée par son gérant M. Mohamed Lassad Chelbi, la totalité du local n° S01 d'une superficie de 418 m2 à usage de magasin de vente au détail des chaussures et d'articles de sport, situé à l'entresol au centre commercial " Manar City" à l'avenue Abdelaziz Al Saoud Manar III à Tunis.

Cet article a été déposé au journal "Le Quotidien" du 22 août 2019.

2019T01253FCCC3

Location

Mercure RETAIL TUNISIA

MF : 0381091 N/ A/M000

CNSS : 20754562

Par acte sous seing privé en date du 8 février 2019 enregistré à kalaâ kobra à la recette des finances sous le numéro 19400286 quittance numéro 8830, la société "Mall of Tunisia Immobilère" a donné en location à la société "Mercure Retail Tunisia", représentée par son gérant M. Mohamed Lassad Chelbi, la totalité du local n° BV 25 à usage de magasin de vente au détail des chaussures et d'articles de sport, sis au rez de chaussée au centre commercial " Mall of Sousse" à la route P1 à Sousse.

Cet article a été déposé au journal "Le Quotidien" du 22 août 2019.

2019T01254FCCC3

Location

Mercure RETAIL TUNISIA

MF : 0381091 N/A/M000

CNSS : 20754562

Par acte sous seing privé en date du 8 février 2019 enregistré à kalaâ kobra à la recette des finances sous le numéro 19400283 quittance numéro 8806, la société "Mall of Tunisia Immobilière" a donné en location à la société "Mercure Retail Tunisia", représentée par son gérant M. Mohamed Lassad Chelbi, la totalité du local n° MS V3 à usage de magasin de vente au détail des chaussures et d'articles de sport, sis au réz de chaussée au centre commercial " Mall of Sousse" à la route P1 à Sousse.

Cet article a été publié au journal "Le Quotidien" du 22 août 2019.

2019T01255FCCC3

Location

Mercure RETAIL TUNISIA

MF : 0381091 N/A/M000

CNSS : 20754562

Par acte sous seing privé en date du 8 février 2019 enregistré à kalaâ kobra à la recette des finances sous le numéro 19400284 quittance numéro 8820, la société "Mall of Tunisia Immobilière" a donné en location à la société "Mercure Retail Tunisia", représentée par son gérant M. Mohamed Lassad Chelbi, la totalité du local n° BV 1 à usage de magasin de vente au détail des chaussures, sacs et accessoires, sis au rez de chaussée au centre commercial" Mall of Sousse" à la route P1 à Sousse.

Cet avis a été publié au journal "Le Quotidien" du 22 août 2019.

2019T01256FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 14/6/2019 enregistré à la recette des finances rue d'autriche le 10/7/2019 sous le n°19302997quittance n° M066155, Mme Neziha Tayar (ClN n°00503732) demeurant au 29 bis avenue Hédi Saaidi Beb saadoun Tunis a loué en gérance libre la totalité d'un fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis au 9 avenue de l'armée nationale Elomrane Tunis, exploité comme cafétéria et ce à Mr Bilel gharbi (CIN n°06386465), élisant domicile à l'adresse du fonds loué.

La durée du contrat de location a été fixée à deux ans renouvelables à partir du 10/4/2019. Pendant toute la durée de la gérance, le locataire gérant sera seul responsable de toutes les dettes se rattachant à l'exploitation du fonds et autres .En conséquences les commerçants, fournisseurs, administrateurs ou établissements sont appelés à traiter avec lui à ce titre.

Cette annonce a été publiée à Essahafa et La presse le 28/7/2019.

2019T01258FCCC3

Location gérance libre

Suivant contrat de location gérance libre daté du 01/06/2018 enregistré à la recette des, finances de la Goulette le 07/09/2018 sous le numéro d'enregistrement 18305495 et le n° de quittance M91304. La société HISTORY FITNESS, SARL au capital de 300 000 Dinars, Sté immatriculée au registre de commerce sous le numéro N°B01177852013, matricule fiscal : 1316338J/A/M/000 ayant son siège social au lotissement les hirondelles, résidence : Méditerranée, les jardins de Carthage. Loue dans le cadre d'une location gérance libre à la société Olympe Gym SUARL au capital de 600 000 Dinars, Sté immatriculée au registre de: commerce sous le n°B09203892012, matricule fiscal 1271307/F/A/M/000 ayant son siège, social sis à Rte de Tunis Comp. Badr. Le fonds de commerce avec ses composantes corporelles et incorporelles situé à la résidence Méditerranée les jardins de Carthage ayant une superficie de 2 774 mètres carrés.

2019S00980FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : La lune pour les arts et la culture.

Adresse : 23 Rue de la miséricorde cité Ghazala 2083 Ariana.

Thème et objectifs : les arts et la culture.

- contribuer au soutien des jeunes idées et encourager la créativité artistique et culturelle et réaliser des activités de divertissement artistiques et culturelles.

Membres :

- Marwa Fgaier présidente de l'association.

- Wacef Hamouda : secrétaire général.

- Souhir Mkaouar : trésorière.

2019T01235APSF1

Constitution d'une association

Nom : Boxing Borj el Amri pour les sports individuels et féminins.

Adresse : La salle du peuple pour sports individuels.

Buts : Formation et entraînement des jeunes dans le domaine sportif.

Compositions :

Président : Hammami Mourad.

Vice-président : Hammami Louay .

Secrétaire général : Snoussi Ismail.

Trésorier : Seddik Wattas.

Membre : Ragheb Guennichi.

2019T01259APSF1

Constitution d'une association

Le nom de l'association : Al Manara de la culture, de l'environnement et le travail social.

Adresse : rue 14 Janvier Dar Allouche 8055 ,Hammem Ghazez ,Nabeul.

Objet : Environnement social et culturel

Objectifs :

- Contribuer à la diffusion d'une culture alternative, soutenir les créateurs et encourager les talents.

- Travailler pour sensibiliser les citoyens aux dangers de la pollution de l'environnement et proposer des solutions et alternatives acceptables pour divers problèmes.

- Encourager l'esprit de solidarité sociale en contribuant et en participant à la fourniture des services sociaux et humanitaires.

Membres :

Président : Chebbi Ahmed.

Secrétaire générale : Njili Samia.

Trésorier : Gabsi Nidhar.

2019R02092APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Mahaba.

Siège social : Cité Abadla Douz kebelli.

Objectifs:

- Contribuer au développement local dans la région.

- Organiser des activités culturelles et récréatives en coordination avec les associations existantes dans la région.

- Contribuer à l'encadrement avec les autorités locales et régionales.

- Contribuer à certains projets au profit de la région.

Membres :

- Président : BEN Slimen Lotfi.

- Vice Président : Ben Mansour Mokhtar.

- Secrétaire général: Ben Arfa Amor.

- Trésorier : Ben Hamad Jamel.

2019R02093APSF1

Syndic de la résidence « RIVIERA»

Suivant le PV en date du 18/04/2019 des copropriétaires de la résidence Riviera, sise à rue Oued El Koura, Ennasr 2, enregistré à la recette des finances El Menzah 6, le 14/05/2019 sous le n°19801813, quittance n° 54290, a été constitué et élu un nouveau bureau de syndic, et a été nommé Mr Khalil Ketata président, Mr Ghazi Sabbagh trésorier, et , Mr Ali Ouerghi Secrétaire général.

2019R02096APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association des anciens d'école Mohamed Ali Aloui Maknassy.

Siège : Ecole primaire avenue Mohamed Ali Aloui Maknassy.

Objectifs : Educatifs culturels sociales.

Numéro de PV de constat : 24844 en date de 18/1/2019.

2019X01108APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Chafia.

Sujet : Association Sociale.

Siège social : Cité Ennour Sened 2190.

Objectif : Prise en charge des patients atteints d'insuffisance rénale et de ceux ayant des besoins spéciaux.

Président : Raddaoui Majid.

Trésorier : Hidouri Zouhaier.

2019D00088APSF1

Constitution d'une association

Dénomination de l'association : L'association Tunisienne nous réunit.

Siège social : Avenue Ali Ben Kabachi prés de Moftarak Iben Sina Bouzguem – Kasserine.

L'objet de l'association : La conscience des affaires socioculturelles, éducatif et économique de notre région

Les buts de l'association :

-Diffuser la culture de la citoyenneté.

-Etablir le concept de démocratie notamment pour la jeune génération.

-Contribution au développement économique à notre région.

Les membres de l'association :

-Le président de l'association : GUERMAZI Matni.

-Le secrétaire général : MISSAOUI Abdejlil.

-Trésorier : JEMII Akrem.

2019K00071APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Néroli

- encourager l'amitié entre les membres et leurs représentants dans le monde.

- encouragement des actions sociales et humanitaires d'autrui.

- encouragement du dialogue et l'entente entre les peuples.

Adresse : Av Fayçal Ibn Abdelaziz Hammamet.

Présidente : Leila Turki.

Trésorière : Boutheina Gannouchi.

2019N00515APSF1

Constitution d'une association

En vertu du décret n°2011-88 du 24 Septembre 2011, relatif à l'organisation d'association, une association est constituée selon les données suivantes :

Nom : Nefta Al-Khayr.

Objet : Social.

Objectifs :

Cette association a pour but de :

1- organiser des événements et des activités de loisirs.

2- contribuer à fournir une assistance matérielle et morale aux orphelins et aux enfants qui ont perdu leurs liens familiaux.

Basée à : Nefta (Librairie Zarrouk) gouvernorat Tozeur.

Conseil d'administration :

- Kachroud Mabrouk : Président.

- Mbarak Rawda : Secrétaire générale.

- Zarrouk Samir : Trésorier.

2019100049APSF1

Constitution d'une association

(Association pour la Renaissance du Patrimoine Culturel à Tozeur)

Sujet : Culturel.

Objectif :

- Promouvoir des chemins culturels concernant la créativité.

- Encourager les jeunes à participer à des travaux culturels.

- Organisation d'atelier de formation culturelle et de préservation du patrimoine culturel.

- Reconnaissance d'évènements culturels.

Les membres :

- Président de l'association : Ameur Omri.

- Secrétaire générale : Zina Mahjoubi.

- Trésorière : Hajer Marzouk.

2019100050APSF1

Homologation de résolutions

Reconstitution du syndicat des copropriétaires

Suite au PV de l'assemblée générale du 13 avril 2019 il a été reconstitué le bureau de syndic des copropriétaires de l'immeuble Amwej, rue Abou Dhar El Ghaffari Khezama Est Sousse dont les membres du comité du syndic comme suit :

Président : Adala Adib

Vice- président : Barrek Mohamed

Trésorière : Mallouli Refka

Membres : Amri Sofiene et Michel Pitavonni .

2019S00986APSF2

Avis

Suite au PV du 07/07/2019 enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax quittance n° 11082081 et enregistrement 19802709 a été voté un nouveau comité du syndic de l'immeuble «les jardins de taniour»

- Najd Masmoudi : président

- Semia Khlif Masmoudi : Trésorière

- Hichem Sallemi : Secrétaire général

2019X01101APSF2

Election du bureau du syndic de la résidence El Fourat

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale des propriétaires de la résidence El Fourat 1 sise à 106 avenue Hédi Nouira Ennasser 2 - Ariana, réunie le 3 Février 2019, enregistré à la recette des finances à El Menzah 6, le 11/3/2019 sous le numéro d'enregistrement 19801384 quittance 36876 décide ce qui suit :

- Approbation du rapport moral et financier.

- Quitus de tous les anciens membres du syndic.

- Election d'un nouveau bureau du syndic pour une période de trois ans, renouvelables avec les attributions suivantes :

- Président de syndic : Lotfi Nabi (C.I.N 04168228).

- Vice-président : Aicha ben Hassin.

- Secrétaire général : Nabil Ben Ferdj.

- Trésorier : Ridha Al-Hajj (C.I.N 01263198)

- Membre : Faten Ben Romdhan.

2019402933APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Cabinet Chaker avocats

Tel : 71.257.859

M.F : 1139464A/A/M/000

A la demande : de Modern Lease sise chez ADR 5 rue Talleyrand Tunis

Contre la partie saisie : Mohamed Galbi Avenue Habib Bourguiba Korba CIN n°06266137

A la diligence : de cabinet Chaker avocats représenté par Maître Yahia CHaker 38 rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : objet du TF n° 604218 Nabeul consistant en un terrain agricole d'une superficie utile de 1152 m2 sans la route projetée sis à Korba prés de Sebkhat Korba.

Mise à prix : 205.716d.000 Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 30/09/2019 devant le Tribunal de 1ère instance de Nabeul à 9H00.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2019T01246VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 rue Abderrahmane Ben Aouf Menzah 5 Ariana

Tel/FAX 71-237-601

M.F 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A inscrite au R.C à Tunis sous le n° B 182331996 représentée par son P.D.G sise à Tunis rue Hédi Nouira

2) Débitrice principale Société FRUIT CENTER, S.A, R.C 8162251999, représentée par son RL, Sise à rue Mokthar Attia N° 35 Tunis.

3) M. Lamjed ben Hmida ben Adda, gérant de société, CIN 305699, demeurant au Kram 19 rue Habib Thameur - gouvernorat de Tunis

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha avocat 3 rue Abderahman Ibn Aouef Menzeh 5 Ariana M.F 222720KAP000

4) l'immeuble mis en vente : Ce sont des parts de 12600 m2 de la totalité des parts de 20100 objet du T.F 47620 Ariana dénommée « Ben Adda» sa superficie réelle de 9095 après déduction de 3050 m2 pour l'agrandissement du canal et la rue du coté est situé au bordure de R.R N° 533 route de jaafar km 7,5 Sidi Amor Boukhtioua gouvernorat de Ariana c'est un terrain où il a été bâti des hangars de frigorification et administration avec des chambres froides au nombre de 5 avec un local pour les machines, la surface couverte de cette partie est de 2795 m2 et la chambre de machine couverte de 30 m2 le coté ouest, son entrée est par le sud où on accède à la chambre du choix des dattes avec 5 chambres froides et une autre salle des machines avec W.C, vestiaire et un couloir pour la mise en boite des dattes, et une autre salle pour la préparation des dattes, la surface couverte est de 3027 m2 et la partie couverte en béton armé est de 320 m2 l'administration au coté ouest du bâtiment où on accède par des escaliers non couverts jusqu'à un couloir où on trouve 5 bureaux à droite et 2 bureaux et un restaurant pour les employés avec cuisine et ses dépendances, la surface de l'administration est de 320 m2

5) Prix de la vente : est fixé à 2.466.050.000 outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 30/09/2019 à partir du 9h du matin au tribunal de 1ère instance de l'Ariana.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2019T01247VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Abderrahmen Aniba

Avocat prés la Cour de Cassation

13 Av. Slimane ben Slimane El Manar II- Tunis

Tél. : 70.861.369

A la demande de la Banque de Tunisie et des Emirats (BTE), société anonyme, Identifiant unique n° 0015094B, sise au 5 bis rue Mohamed Badra 1002 Tunis en sa qualité de créancière hypothécaire.

Contre la partie : Mohamed ben Mohamed Hechmi Brini, titulaire de la carte d'identité nationale n° 07557662 demeurant à 1) rue Ibn Jazzar Kairouan 2) résidence le printemps bloc 2 A - F appt 26 cité les palmerais l'Aouina Tunis 3) chez Maitre Fethi Jannet huissier notaire sis à la route de Bizerte klm 4 cité Ennasr Ettadhamen l'Ariana en sa qualité de débiteur.

A la diligence de Maître Abderrahmen Aniba, avocat prés de la Cour de Cassation, 13 Av. Slimane ben Slimane El Manar II -Tunis.

L'immeuble à vendre: objet du titre foncier n° 27820 Ariana consiste en un terrain nu à vocation d'habitation de forme rectangulaire d'une superficie de 584 mètres carré sis à une dérivée de la rue Mohamed Ennaifer à la Soukra . L'immeuble est grevé de plusieurs hypothèques telles que détaillées dans le cahier des charges et au rapport d'expertise.

Mise à prix : 547.792,000 d frais en sus.

Date et lieu de la vente : Le lundi 23 septembre 2019 à partir de 9h00 devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de l'Ariana (affaire n°2467).

Visite de l'immeuble tous les jours de la semaine de 9h00 à 18h00.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat, et pour les étrangers il faut obtenir au préalable une autorisation de monsieur le gouverneur.

2019R02097VEPA1

Vente aux enchères publiques pour la première fois

Partie poursuivant : Ben slama Latifa et ben Slama jamila, sans profesion et residante rue sidi ben Slama, cité Ejjamaa, kairouan

Avocat poursuivant : Maître Hedfi Haithem, avocat, rue El khadi ibn Ennoumen, kairouan.

Immeuble objet de la vente : Une maison de style traditionnel, situé à rue sidi ben Slama kairouan se composant de 3 dépôts et de deux entrées et d'une terrasse et de quatre chambres une cuisine une salle à manger et un garde manger et d'un escalier sise dans une ruelle escapée.

Mise à prix : quatre-vingt-onze mille neuf cents dinars (91.900.000 d).

Date et lieu de l'audience : La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de kairouan le lundi 30 septembre 2019 à 9h 00 du matin.

Visite des lieux : Ouverte tous les jours et pour plus de renseignement s'adresser au cabinet de l'avocat poursuivant.

2019S00982VEPA1

Vente aux enchères publiques après déduction de 40%

Etude Maître ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D sfax

Poursuivant Union Bancaire pour le commerce et l'industrie, société anonyme, siège social 39 avenue de la liberté Tunis et à Sfax rue Abou Kacem Chebbi, inscrite au R.C sous le n° B19321997.

Partie saisie:Zeineb bent Mohamed Aloui ,titulaire de la CIN n° 05263642, demeurant à route saltnia km 12 sfax, ensuite à route sidi mansour km 12 Sfax d'après le procès de l'huissier notaire Abdelhamid Lajmi n° 8967 du 10/6/2019 et actuellement à route saltnia km 4 sfax d'après le procés d'assignement à l' audience de l'huissier notaire Abdelhamid Lajmi n° 90979 du 18/07/2019

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité du terrain sis à route saltnia km 12 à cité Saadi Sfax à environ 450 m de la route principale. Le terrain est d'une superficie totale de 469.75 m2 , sa longueur du coté est 25.50 m et du coté ouest 26.00 m , sa largeur de son coté Nord 19.00 m et du sud 17.50m.

Sur le coté sud ouest du terrain se trouve un garage non encore achevé, sa longueur à partir de l'est vers l'ouest 8 m et sa largeur à partir du vers ers le sud. Est 4.30 m, son toit est en hourdies, ses murs sont en brique et non encore couvert de couches de mortier,

La totalité du terrain est limité de l'Est par une entrée de 4 m de largeur, d'où son accès du coté sud et aussi par Belguesem Akli, de l'ouest par sadawi Ibrahim, du nord par Hintati et du sud par un autre voisin.

La mise à prix : 22.020.000 D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus

Date et lieu de la : vente : l'adjudication aura lieu lundi le 30/9/2019 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2019X01093VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Cabinet Maître KARRAY Rached

Avocat -74222404

* L'adjudication aura lieu le lundi 30/9/2019 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières : au tribunal de première instance de Sfax.

* L'avocat poursuivant : Maître Karray Rached, avocat domicilié à son étude sise Arbi Zarrouk Sfax.

*Partie Poursuivante : La Banque Internationale Arabe de Tunisie, dont le siège est à Tunis.

*Partie Saisie :-Salha dite Radhia Rekik, demeurant avenue Taib Mhiri Hôtel Kolisé, Sfax et route Sidi Mansour Km6 rue Habib Belhareth, Sfax ; CIN n°01100557.

*Mise à Prix 362.200,000 D

Propriété à Vendre :

La totalité de la propriété sise à la route de Sidi Mansour km 6 rue Habib Belhareth d'une superficie totale de 890 m2 où a été édifie une villa d 'une superficie couverte de 215 m2 composée de cinq chambres, une cuisine et une salle de bain La propriété: comporte aussi un studio d'une superficie de 65m2 donnant sur la façade sud, composé de deux chambres, une petite cuisine une salle d'eau. Il existe aussi un dépôt de 37 m2 et un garage de 37m2 couvert de tôle métalliques d'une superficie de 40m2.

La propriété est délimitée au sud actuellement par la rue Habib Belhareth d'où son entrée à l'est Ali Dhouib au nord Hassiba Dhouib et une entrée privative pour autrui et à l'ouest Zouari.

*La visite de la propriété peut s'effectuer tous les- Jours de, travail pendant l'horaire administratif : pour plus de renseignements contacter le secrétariat .du tribunal de première instance de Sfax, où est déposé le cahier des changes ou le bureau de l'avocat poursuivant,

*N.B. Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par l'Intermédiaire d'avocat.

2019X01112VEPA1

Etude maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 BIS rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule Fiscal : 182910 Q/A/P/000

TEL : 71.801.300 - PAX : 71.783.701

Poursuivant : La banque de Tunisie (S.A) représentée par son directeur général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis.

Partie Saisie : Mohamed ben Mohamed Ismail CIN 01035099 demeurant route de Mahdia km 1.5 rue de Palestine Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre :L'immeuble objet du titre foncier n°63639 Sfax dénommé «Fatma» consistant en un terrain agricole nu sis à route Elain km 13 Sfax.

Mise à prix : (245.000.000) outre les frais de poursuite et les frais d'expertise judiciaire.

Date et lieu de la vente : Mercredi 09/10/2019 devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Sfax 2 à partir de 09H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation :Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2019402911VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après déduction du prix de 40%

Etude maître sami kotti

Avocat à la cour de cassation

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis

TEL : 71 784.579/71.800.159

FAX : 71.786,728

Matricule fiscal : 000/P/N509781 N

Partie poursuivante : la société de Nutrition du sud « NUTRISUD» société à responsabilité limitée- son identifiant unique est 0420393 V - ayant son siège social à la route de mahdia Km 10 - merkez Sebai Sfax.

Partie saisie : M.Mustapha Mezghani - débiteur principal - demeurant au 13 rue Slimen ben Slimen 2092 El Manar 2 Tunis.

-Mme Mouna Aroussi - caution solidaire - demeurant au 13 rue Slimen ben Slimen 2092 El Manar 2 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Sami Kotti - Avocat à la cour de cassation - 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'immeuble Saisi : La totalité de 3000 parts indivises (soit 1500 m2 pour chacun) dans la propriété dite «Nahli 14» objet du titre foncier n° 888 Ariana (3000/130660) et qui constitue une parcelle de terrain nu sis à la cité parallèle à l'autoroute Tunis - Bizerte - Nahli Ariana et dont la façade principale ouvre sur une piste agricole.

Mise à Prix : la mise à prix est fixée - après déduction du prix de 40 % - à la somme de sept cent quarante quatre mille trois cent dinars (744.300 D.000) soit trois cent soixante douze mille cent cinquante dinars pour chaque part.

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le Lundi 30/09/2019 9H et à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariana.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2019402943VEPA1

Avis aux créanciers

Avis d'appel d'offres

Cession de la société hôtelière et touristique Primavera S.A

Hôtel Shalimar 4*-Hammamet Sud à un tiers

RC : B 126502003

MF : 492863B/A/M/000

CNSS: 2224117-93

En vertu du jugement rendu par le tribunal de 1ère instance de Grombalia en date du 19/08/2019 dans l'affaire en règlement judicaire n°182, le contrôleur à l'exécution Taoufik Mourad Rekik informe le public qu'il a été décidé de republier l'appel d'offres pour la cession de la société hôtelière et touristique Primavera S.A Hôtel le Shalimar 4 étoiles -Hammamet Sud à un tiers.

Les actifs de la société consistent en la totalité de l'Hôtel Shalimar classé 4 étoiles d'une superficie de 41.373 m2 (4HA 13A 73 CA), situé à jinène Hammamet, Hammamet Sud.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre pourra visiter l'hôtel après avoir retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de 300 DT non remboursable auprès du bureau du contrôleur à l'exécution 105 avenue Ariana les Roses, Ennaser II -Tel: 29.497.777/98.307.744.

Les soumissions devront être expédiées par rapide poste au bureau du contrôleur à l'exécution. Le dernier délai pour l'envoi des offres est fixé au 30/09/2019, le cachet de la poste faisant foi.

2019R02090VEPA2

Décision de redressement judiciaire

Société industrielle Tunisienne de l'enveloppe et carton «Alkhoutaf» SA

Siège social : Rte Gabés km 1.5 Sfax

Matricule fiscal : B184391996

Registre de commerce : 04088T/A/M/000

Le président du tribunal de première instance de Sfax a rendu le 9/7/2019 sous le n°302 la décision suivante :

- Le déclenchement des procédures du règlement judiciaire au profit de la

société industrielle tunisienne de l'enveloppe et carton «Alkhoutaf» l'ouverture de la période de contrôle à son encontre. Le transfert de son dossier devant monsieur le juge d'entreprise de ce tribunal pour le contrôle de la procédure.

- La désignation de l'expert comptable Abdeljelil Bouchaala comme administrateur judiciaire chargé de l'étude du programme de redressement proposé par l'entreprise débitrice et le modifier si nécessaire.

- L'arrêt de toutes les procédures d'exécution ayant pour objet le règlement des dettes précédant de la période d'observation et l'arrêt de toutes les procédures ayant pour objet la reprise des meubles ou immeubles à cause de non paiement de dettes à l'exception des dettes revenant aux salariés.

- L'arrêt du cours des intérêts et indemnités de retard et la suspension des délais de prescription.

- D'ordonner l'inscription de cette décision au registre de commerce, l'envoi d'une copie à la commission de suivi des entreprises en difficulté, la publication de la décision au Journal Officiel de la République Tunisienne.

L'administrateur Judiciaire invite les créanciers à présenter dans un délai de (30) jours pour les résidents et (60) jours pour les non résidents à compter de la publication du présent avis, la liste de leurs dettes ordonnées et privilégiées à l'adresse suivante :

Route de Gremda km 0.5 Imm Asma Palace-Sfax -74.404.617 – 74.404.618.

2019X01107VEPA2

Décision de redressement judiciaire

Société industrielle Tunisienne de l'enveloppe et carton «Alkhoutaf» SA

Siège social : Rte Gabés km 1.5 Sfax

Matricule fiscal : B184391996

Registre de commerce : 04088T/A/M/000

Le président du tribunal de première instance de Sfax a rendu le 9/7/2019 sous le n°302 la décision suivante :

- Le déclanchement des procédures du règlement judiciaire au profit de la société industrielle tunisienne de l'enveloppe et carton «Alkhoutaf» l'ouverture de la période de contrôle à son encontre. Le transfert de son dossier devant monsieur le juge d'entreprise de ce tribunal pour le contrôle de la procédure.

- La désignation de l'expert comptable Abdeljelil Bouchaala comme administrateur judiciaire chargé de l'étude du programme de redressement proposé par l'entreprise débitrice et le modifier si nécessaire.

- L'arrêt de toutes les procédures d'exécution ayant pour objet le règlement des dettes précédant de la période d'observation et l'arrêt de toutes les procédures ayant pour objet la reprise des meubles ou immeubles à cause de non paiement de dettes à l'exception des dettes revenant aux salariés.

- L'arrêt du cours des intérêts et indemnités de retard et la suspension des délais de prescription.

- D'ordonner l'inscription de cette décision au registre de commerce, l'envoi d'une copie à la commission de suivi des entreprises en difficulté, la publication de la décision au Journal Officiel de la République Tunisienne.

L'administrateur Judiciaire invite les créanciers à présenter dans un délai de (30) jours pour les résidents et (60) jours pour les non résidents à compter de la publication du présent avis, la liste de leurs dettes ordonnées et privilégiés à l'adresse suivante :

Route de Gremda km 0.5 Imm Asma Palace - Sfax - 74.404.617 – 74.404.618.

2019X01107SANB2

Annexe de l'avis n°2019402311 VEPA2 du 18/6/2019 JORT n° 64

Concernant la clôture de la liquidation de la société l'alimentation

En vertu de la décision émanant du tribunal de première instance de Tunis le 3/6/2019 concernant le dossier de liquidation n°576, il a été décidé :

- la clôture des travaux de liquidation de la société l'alimentation SARL sise au 12 rue Tarek Ben Zied, Mutuelle ville Tunis 1002 dissoute en vertu des statuts enregistrés le 4/3/1929 sous n°581.

- La mise en possession de la totalité de la propriété objet du titre foncier n°70330/17299 sise à l'angle avenue Hédi Cheker n° 59 et Rue de Cologne n° 42 aux associés qui sont les héritiers du feu Mohamed Ben Zayed Ben Romdhane et Monsieur Othmen El Kamel.

- l'inscription de cette décision à la conservation de la propriété foncière.

2019402940VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à une assemblée générale ordinaire

SMVDA ESSALAMA S.A

Société anonyme au capital de 300 000 dinars

Siège social : 157 rue 4883. 2052 Essijoumi

Tél : 98 317 344

MF : 497529L-N-M-000

RC : Tunis B 14996 1996

Le conseil d'Administration convoque les actionnaires de la société ESSALAMA à une assemblée générale ordinaire qui aura lieu le dimanche 29 septembre 2019 à 10h00 du matin au lieu de la société sise à Mornaguia pour débattre de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration pour les années 2016/2017 et 2017/2018.

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes pour les années 2016/2017 et 2017/2018.

- Approbation des résultats financiers des années 2016/2017 et 2017/2018.

- Quitus au membre du conseil d'administration pour la gestion au titre des années 2016/2017 et 2017/2018.

2019T01257SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société detente & vacances «Hôtel Alyssa»

S.A. au capital de 5 430 000 dinars

Siège social : Boulevard 14 Janvier - Sousse

M.F : 4592F A/M/000

CNSS : 34997-77

Messieurs et mesdames les actionnaires, de la société détente & vacances « Hôtel Alyssa» sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 21 septembre 2019 à 09 heures au siège social de la société sis à Boulevard 14 janvier, Sousse, en vue de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard enregistré dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

2. Examen et approbation, s'il ya lieu, du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales relatives à "l'exercice 2018.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ces mêmes exercices

4. Examen et approbation, s'il ya lieu, des états financiers, arrêtées au 31 décembre 2018

5. Affectation des résultats de l'exercice 2018

6. Quitus aux administrateurs

7. Pouvoirs pour les formalités

2019S00984SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société hôtel la gondole

S.A au capital de 1 350 000 dinars

Siège social : boulevard Hédi chaker - Sousse

M.F : 456056X /A/M/000

CNSS : 286459-18

Messieurs et mesdames les actionnaires, de la société Hôtel la gondole» sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 21 septembre 2019 à 11 heures au siège social de la société sis à Boulevard Hédi Chaker, Sousse, en vue de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard enregistré dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018

2. Examen et approbation, s'il ya lieu, du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales relatives à l'exercice 2018

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ces mêmes exercices

4. Examen et approbation, s'il ya lieu, des états financiers, arrêtés au 31 décembre 2018

5. Affectation des résultats de l'exercice 2018

6. Quitus aux administrateurs

7. Pouvoirs pour les formalités

2019S00985SANB3

Convocation des actionnaires

Société Regionale de Transport du Gouvernorat de Sfax

S.R.T.G DE SFAX

« SORETRAS »

Société anonyme

Au capital de 1.197.000 dinars

Siège social : Route Menzel Chaker- Km 0.5 Route Mouna 3058 Sfax

Registre de commerce : B112217-1997

MF : 0003639TAM000

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Sfax «SORETRAS» sont convoqués le mardi 1 octobre 2019 au siège de la Société Route Menzel Chaker km 0.5 Rue Mouna Sfax pour se réunir à 09H en assemblée Générale Ordinaire de la société et du groupe à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation sur le retard de l'assemblée générale ordinaire de la SORETRAS.

2- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'activité de la SORETRAS année 2018.

3- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur l'exercice 2018 de la SORETRAS et de leur rapport spécial.

4- Approbation s'il y a lieu du rapport du conseil d'administration, du rapport spécial des commissaires aux comptes et des états financiers de la SORETRAS relatifs à l'exercice 2018.

5- Quitus aux administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2018.

6- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

7- Détermination du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

8 - Renouvellement des mandats des administrateurs représentants des actionnaires publics et élection du représentant des autres actionnaires.

9- Désignation des commissaires aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

10- Examen du rapport de gestion relatif au groupe de la SORETRAS pour l'exercice 2018.

11- Examen du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers du groupe de la SORETRAS pour l'exercice 2018.

12- Approbation s'il y a lieu du rapport de gestion et des états financiers du groupe de la

SORETRAS exercice 2018.

13- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Et à 10H00 en assemblée générale extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Application des dispositions de l'article 388 du code des Sociétés Commerciales.

2- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

N.B : Conformément aux dispositions les articles 472 et 280 du code des sociétés commerciales les documents y relatifs sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

Cet avis tient lieu de convocation à tous les actionnaires.

2019X01106SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 10 septembre 2019

Nouvelair Handling SA

Société Anonyme au Capital de 14 500 000 Dinars

Siège Social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1127392 M

MF : 1127392 M/A/M 000

N° d'affiliation CNSS : 275588-11

Suite à la décision du conseil d'administration du 31 Juillet 2019, Messieurs les actionnaires de la société Nouvelair Handling sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le Mardi 10 Septembre 2019 à 10 Heures au Siège Social de NOUVELAIR HANDLING sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1· lecture et examen du Rapport du Conseil d'Administration, le rapport général et le rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'activité de la société nouvelair handling sa durant l'Exercice 2018.

2 - Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018.

3 - Approbation des conventions réglementées.

4 - Affectation du résultat de l'exercice 2018.

5- Quitus aux administrateurs.

6· Renouvellement du mandat de certains membres du Conseil d'administration.

7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

Les actionnaires peuvent assister personnellement à cette assemblée ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les documents qui seront examinés lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, au siège social de nouvelair handling sis au 14, Boulevard Habib Chrita cité Jardins 1002 Tunis, dans les délais prescrits par la loi.

2019402926SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

du 10 Septembre 2019

Nouvelair handling SA

Société anonyme au capital de 14500 000 Dinars

Siège Social : 14, Boulevard Habib Chrita cité jardins 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1127392M

MF : 1127392 M/A/M 000

N° d'affiliation CNSS : 275588-11

Suite à la décision du conseil d'administration du 31 juillet 2019, Messieurs les actionnaires de la société nouvelair handling sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le Mardi 10 septembre 2019 à 11 heures au siège social de nouvelair Handling sis au 14, Boulevard Habib Chrita cité jardins 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Maintien de l'activité de la société en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Les actionnaires peuvent assister personnellement à cette assemblée ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les documents qui seront examinés lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, au siège social de nouvelair Handling sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis, dans les délais prescrits par la loi.

2019402927SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire E- VENTOUR « SA » au capital de 300.000 DT

Siège Social : Immeuble Le Palace 4éme étage, Centre Urbain nord, 1082 Tunis

Identifiant Unique : 1205632W

Les actionnaires de la société E-VENTOUR SA. sont convoqués pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le mardi 24 Septembre 2019 à 10H au siège social de la société, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Acceptation de la démission du commissaire aux comptes.

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour les exercices 2017-2018 et 2019.

- Délégation de pouvoirs

2019402930SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société D'ETUDES ET DE PROMOTION DE TUNIS SUD S.A

Au capital de 1 .000.000 dt

52, Rue Ibn Charaf - 1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société d'études et de promotion de Tunis Sud sont invités à assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 25 Septembre 2019 à 11h00 au siège de la société sis au 52, Rue Ibn Charaf, belvédère 1002 Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- lecture du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2018.

2- lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2018.

3- lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

4- Approbation des rapports et des états financiers de l'exercice 2018 et des conventions prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Affectation des résultats.

6- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018.

7- Approbation de la désignation d'un nouvel administrateur.

8- Renouvellement des mandats du président directeur général pour les années 2018 -

2019-2020.

9- Déterminer les jetons de présence pour les représentants des entreprises publiques au conseil d'administration de la société d'études et de promotion de Tunis Sud.

10- Annonce d'un nouveau contrat d'assurance conclu (Eviter les conflits d'intérêts).

2019402934SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société d'investissement touristique Majoul« SITMA .SA»

Au capital de 5 031900 dt

Siège social : 15 rue Ibn Kouteiba 1002 Tunis

IU : 0496053Q/A/M/001

CNSS : 14249094

Les actionnaires de SITMA sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 23 septembre 2019 à 10 heures du matin au n° A6 Immeuble Laguna Square cité des pins les berges du lac 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification de la tenue tardive des assemblées générales statuant sur les comptes 2016, 2017 & 2018.

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion des exercices 2016, 2017 & 2018.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2016, 2017 & 2018.

- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers des exercices 2016, 2017 & 2018.

- Quitus à donner aux administrateurs relatifs aux exercices 2016, 2017 & 2018.

- Approbation des conventions règlementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales relatifs aux exercices 2016, 2017 & 2018.

- Affectation du résultat relatif aux exercices 2016, 2017 & 2018.

- Détermination des bénéficiaires effectifs par application du décret 2019-54.

- Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2019, 2020 & 2021.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 & 2021.

- Statuer sur le sort de la société au sens de l'article 388 du code des sociétés commerciales, et ce suite au cumul des pertes.

- Questions diverses.

2019402937SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Jeudi 26 Septembre 2019

LEVEL 4

Société anonyme

Au capital social de 15.000.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle d'Enfidha 2, Sousse, 4030 Tunisie

Identifiant unique : 1538715X

Messieurs les actionnaires de la société LEVEL 4 SA sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra jeudi le 26 Septembre 2019 à 10 heures aux locaux de la société sise au 42, Rue Platon, Zone administrative Kheireddine, 2015 Le Kram, Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

2. Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

3. Approbation des conventions réglementées prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2018.

5. Quitus aux membres du conseil d'administration et au directeur général.

6. Attribution des jetons de présence pour les administrateurs pour l'exercice 2018.

7. Mission du président du conseil d'administration.

8. Agrément d'un nouvel actionnaire.

9. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.

10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

En cas d'empêchement veuillez-vous faire représenter conformément à la réglementation en vigueur.

Tous les documents afférents à ces deux assemblées, sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège de la société sus indiqué.

2019402938SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Jeudi 26 Septembre 2019

LEVEL 4

Société anonyme

Au capital social de 15.000.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle d'Enfidha 2, Sousse, 4030 Tunisie

Identifiant unique : 1538715X

Messieurs les actionnaires de la société LEVEL4 SA sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra jeudi le 26 Septembre 2019 à 11 heures aux locaux de la société sise au 42, Rue Platon, Zone Administrative Kheireddine, 2015 Le Kram, Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de modes et délais de convocation.

2. Transfert du siège social.

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes.

4. Augmentation du capital par conversion de créance et suppression des droits préférentiels de souscription.

5. Augmentation du capital en numéraire.

6. Modification des statuts; et

7. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

En cas d'empêchement veuillez-vous faire représenter conformément à la réglementation en vigueur.

Tous les documents afférents à ces deux assemblées, sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège de la société sus indiqué.

2019402939SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société net system edition S.A au capital social de 1 000 000 Dinars CNSS : 320141-41

Siège social : rue 8805, Immeuble 7 Cité El Khadra 1003 - Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société Net system edition S.A sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 24 septembre 2019 à 10h00 au siège de la société « Univers invest » sise à : Immeuble BTK groupe BPCE- 3ème étage- bureau 312, 10 bis avenue Mohamed V -1000 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration relatifs aux exercices 2017 -2018,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2017- 2018,

- Approbation des états financiers relatifs aux exercices clos 2017-2018,

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre des exercices 2017-2018,

- Affectation du résultat des exercices 2017-2018,

- Renouvellement des mandats des administrateurs pour les exercices 2019-2020 – 2021,

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2019-2020-2021.

2019402944SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société industrielle de carrosserie automobile et matériel élévateur "SICAME SA" came sali société anonyme au capital : 11 000 000 dt

Siège social : n° 22, rue de l'énergie - Z.I. Charguia I

I.U : 3080FAM000

Messieurs les actionnaires de la société sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le vendredi 27 septembre 2019 à 10h au siège social de la société, sis à 22 rue de l'énergie Charguia I -Tunis l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital social de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription et entrée d'un nouvel actionnaire.

2- Clôture des souscriptions avant terme. .

3- Modification de l'article 6 des statuts et mise à jour des statuts conformément à la réglementation en vigueur.

4- Délégation de pouvoirs pour formalités.

2019402946SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis de perte d'un acte de propriété

Mr Mohamed Ben Youssef Ben Amor SAFINA, titulaire de la CIN n°02073850 déclare la perte de l'acte de propriété n° 11/29146 objet du titre foncier N°25151 Kairouan sise à Imadet Jouaouda Délégation Chebika Gouvernorat de Kairouan. Une attestation de perte a été délivrée par la garde Nationale d'El Mansoura Kairouan sous n° 276 du 14/08/2019

2019S00978DIVD2

Avis

Monsieur Mansour ben ahmed ayedi titulaire de la carte d'identité nationale numéro 01043351 annonce la perte du titre de propriété de ahmed Ayedi n° 11103/02 dont la superficie totale est de «4029m2» du titre foncier n° 87544 sfax nommé «mona» situé à tina gouvernorat de sfax. Toute opposition est recevable à la conservation de la propriété fonciére. Toute opposition qui parvient après les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au j.o.r.t est considérée comme nulle et non avenue.

2019X01092DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Zahra Bent El Mabrouk Atoui déclare qu' elle a perdu son titre de propriété d'une maison située à Jbenia à sfax limitée par Abdelaziz Chalbi de l'est par Hamida Ghali de l'ouest par une rue du nord et par Héritiers de Zaatour ben Brahitn Zaatour du sud.

Daté le 12 mai 2008 et qu' elle prétend avoir un nouveau titre qui remplace le premier et la preuve de son titre de propriété.

Celui qui prétend avoir un droit à la dite propriété doit inscrire son opposition au bureau du notaire Trichili Noureddine à Jebeniana Sfax dans un délai de 70 jours à partir de cette annonce,

2019X01095DIVD2

Avis

Mr Mohamed Ben Ahmed Ben Messouad Baccari annonce que son titre de propriété concernant le terrain d'une superficie 52489 mètre carrée situé à Sidi Bouzid titre foncier n°81185 Sidi Bouzid sous numéro de titre de propriété n° 39545/13 a disparu et il veut extraire un autre titre original qui remplace le perdu.

Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mr Houidi Arafet situe à rue Sidi Belhsan Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette publication. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2019X01102DIVD2

Jugement de tutelle

Le tribunal de première instance de Nabeul a prononcé le jugement personnel n° 109 le 25/05/2018, comme suit : « Hamza ben Faouzi ben Fadhl» est le tuteur de «Faouzi ben Fadhl » (placé sous tutelle) pour gérer entièrement ses propres affaires et bénéfices.

2019N00516DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Monsieur Elhedi ben mohamed ben kasem Bouraoui titulaire de la carte d'identitè N° 04004013 èmies à Tunis le 08 fèvrier 1995 , déclare que l'original de titre de propriété N° 03/5462 objet du titre foncier n° 41152 Monastir (qui est un terrain où est bati une maison d'une superficie globale de 176m2 situè route de l'èvacuation Monastir qui revient en propriété à sa veuve Fatma bent Ahmed Triqui) est perdu et qu'il a eu un cetificat de perte èmis par le poste de police elmedina Monastir le 01 novembre 2018 n° 1490 et il veut obtenir une deuxième copie originale.

2019P00330DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Notice d'augmentation du capital avec suppression de droit préférentiel de souscription :

Société Tunisia Broadcasting SA identifiant unique : 1147434Q

Notice d'augmentation du capital parue au jort n° 71 du 12 juillet 2019 sous le n°2019R01828SANB2 page 2707.

Lire : « à souscrire et à libérer intégralement par voie de compensation de créances certaines, liquides et exigibles de l'actionnaire Media invest SA au lieu d'Al Karama Holding SA»

2019R02088RECZ9

Rectificatif

suite à l'annonce n°2019Y00050APSF1 au JORT n° 75 en date du 26 juillet 2019

Lire :

Trabelsi Chaima

au Lieu de :

Mhamdi Raounak

Sans modification pour le reste.

2019Y00060RECZ9

Rectificatif

Annonce parue au Jort n° 81 du 8 juillet 2017 à la page n° 4730 sous le n °2017405457 SRLB2.

Lire comme suit : sous le n° 13702481, quittance n° M038165

Le reste est inchangé.

2019402942RECZ9

Rectificatif sur notice augmentation de capital CAVEO AUTOMOTIVE TUNISIA SA

Matricule fiscal : 12628 X

Suivant annonce n°2019R02013SANB2 parue au Jort n°83, Page 3106, en date du 23/08/2019.

Lire : Modalités de l'augmentation l'assemblée générale de la société décide d'augmenter le capital de la somme de 15.000.000 dinars pour le porter de 40.000.000 dinars à 55.000.000 dinars par l'émission de 1.500.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune, à souscrire par les actionnaires et à libérer intégralement en numéraire à la souscription.

Au lieu de : Modalités de l'augmentation : l'assemblée générale de la société décide d'augmenter le capital de la somme de 15.000.000 dinars pour le porter de 40.000.000 dinars à 55.000.000 dinars par l'émission de 1.500.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune, à souscrire par trois (03) souscripteurs et à libérer intégralement en numéraire à la souscription.

Le reste de l'annonce inchangé demeure valide.

2019402945RECZ9

SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE DE TUNISIE
EL MANAR 2 TUNIS 2092

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	31. Décembre 2018	2017
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles	979 162	894 264
Moins : amortissements et provisions	(760 509)	(734 996)
	218 652	**159 268**
Immobilisations corporelles	13 529 145	13 339 572
Moins : amortissements	(8 456 836)	(7 950 952)
	5 072 309	**5 388 621**
Immobilisations financières	13 235 822	11 704 218
Moins : provisions	(941 008)	(941 008)
	12 294 814	**10 763 210**
Total des actifs immobilisés	**17 585 775**	**16 311 099**
Autres Actifs Non Courant	54 216	52 015
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	**17 639 991**	**16 363 114**
ACTIFS COURANTS		
Stocks	230 722 857	230 375 425
Moins : provisions	(3 604 610)	(3 318 159)
	227 118 247	**227 057 266**
Clients et comptes rattachés	19 469 922	18 676 663
Moins : provisions		
	19 469 922	**18 676 663**
Autres actifs courants	50 734 381	34 669 344
Moins : provisions	(1 797 760)	(1 797 760)
	48 936 621	**32 871 584**
Placements et autres actifs financiers	839 622	838 492
Liquidités et équivalents de liquidités	7 608 731	12 527 131
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	**303 973 143**	**291 971 137**
TOTAL DES ACTIFS	**321 613 134**	**308 334 251**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31. Décembre 2018	2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	5 610 000	5 610 000
Réserves	1 581 772	1 457 778
Résultats reportés	70 357 768	62 312 883
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	**77 549 540**	**69 380 661**
Résultat net de l'exercice	7 665 551	8 650 415
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AV. AFFECTATION	**85 215 091**	**78 031 077**
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts	6 000 000	0
Provisions	11 215 936	11 053 726
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	**17 215 936**	**11 053 726**
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	57 191 935	62 159 820
Autres passifs courants	157 048 298	149 191 512
Concours bancaires courants		2 400 000
Autres passifs Financiers	4 941 874	5 498 117
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	**219 182 107**	**219 249 450**
TOTAL DES PASSIFS	**236 398 043**	**230 303 176**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	**321 613 134**	**308 334 251**

ETAT DE RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
présentation autorisée
(exprimé en dinars)

	31. Décembre 2018	2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	52 467 326	57 507 674
Autres produits d'exploitation	1 382 767	1 004 659
Total des produits d'exploitation	**53 850 093**	**58 512 333**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Coût de revient des logements vendus	35 552 726	39 418 938
Achats consommés	423 720	475 582
Charges de personnel	8 034 264	8 190 429
Dotations aux amortissements	553 831	556 748
Dotations aux provisions	1 139 998	798 268
Autres charges d'exploitation	2 652 456	3 135 252
Total des charges d'exploitation	**48 356 994**	**52 575 218**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**5 493 099**	**5 937 115**
Charges financières nettes	(50 048)	(1 265)
Produits des placements	1 206 437	1 213 643
Autres gains ordinaires	4 268 550	5 400 977
Autres pertes ordinaires	(431 700)	(742 671)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	**10 486 338**	**11 807 798**
Impôts sur les bénéfices	(2 712 295)	(3 157 383)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	**7 774 043**	**8 650 415**
Eléments extraordinaires	(108 492)	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**7 665 551**	**8 650 415**
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	**7 665 551**	**8 650 415**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2017

Présentation autorisée
(exprimé en dinars)

	31. Décembre	
	2018	**2017**
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	7 665 551	8 650 415
Ajustements pour :		
Dotations aux amortissements	553 831	556 748
Dotations aux provisions	1 139 998	798 268
Reprises sur provisions	(675 589)	(460 743)
Plus value sur cession d'immobilisations		
Variation des :		
Stocks	(347 432)	(26 976 419)
Clients et comptes rattachés	(793 258)	2 563 971
Autres actifs courants	(16 066 167)	8 937 995
Variation réserves pour fonds social	(481 535)	-
Fournisseurs et comptes rattachés	(4 967 886)	6 794 046
Autres passifs courants	7 856 786	7 524 656
Plus value sur cession d'immobilisations	(38 181)	(233 247)
Transfert de charges	-	131 857
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	**(6 153 882)**	**8 287 548**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Encaissements provenant de la cession d'immob. financières	(1 531 604)	398 935
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(312 651)	(1 001 637)
Décaissements affectées aux Autres Actifs Non Courants	(2 201)	(5 825)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38 181	252 671
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	**(1 808 275)**	**(355 855)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements provenants d'emprunts	3 000 000	3 000 000
Remboursement d'emprunts	(2 400 000)	(2 400 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	**600 000**	**600 000**
Variation de trésorerie	(7 362 157)	8 531 693
Trésorerie au début de l'exercice	10 029 014	1 497 322
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 666 857	10 029 014

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité *ISSN 0330.9258* *Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.*

Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus